

Inscription des nouveaux élèves de MOMÈRES

sur le RPI MOMÈRES /SAINT-MARTIN

Rentrée 2021-2022

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école doivent :

- **Retirer un dossier d'inscription à la Mairie de MOMÈRES sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile sur la commune.**
- **Quand le dossier est validé par le Maire, prendre rendez-vous pour l'admission à l'école en envoyant un mail soit :**
 - **à la directrice de l'école de MOMÈRES pour la maternelle :**
ce.0650981N@ac-toulouse.fr Mme PÉRISSÈRE-NORT Catherine
 - **à la directrice de l'école de SAINT-MARTIN pour le primaire :**
ce.0650394A@ac-toulouse.fr Mme HUNAULT Anna

Il faudra se munir :

- 1. du certificat d'inscription délivré par la Mairie**
- 2. du livret de famille**
- 3. du certificat de radiation de l'école d'origine et du dossier scolaire pour les enfants ayant été inscrits dans une autre école**
- 4. du carnet de santé et d'une photocopie des vaccinations obligatoires (DT polio) ou d'un certificat de contre-indication.**